

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter



ORIENTATION #4 PRENDRE SOIN DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS



Difficile de bien fonctionner quand les employés tombent malades comme des mouches!

Prendre soin du personnel, c'est la meilleure façon de s'assurer de la pérennité du système de santé et de services sociaux. Quand les employés subissent des conditions de travail éprouvantes et en deviennent malades, difficile d'imaginer que le réseau de la santé puissent fonctionner rondement.

Orientation #4 : prendre soin des travailleuses et des travailleurs

4 revendications visent à ce que les travailleuses soient mieux traitées.

1) Bonifier et améliorer les mesures de conciliation famille-travail-études.

AUTREMENT DIT, il y a encore place à l'amélioration sur le plan de la conciliation. Il serait en effet astucieux de permettre au personnel de pouvoir s'occuper des imprévus liés à la garde ou à l'éducation de leurs enfants ou d'autres membres de la famille. Ce serait aussi une bonne

idée de permettre l'accès à ce régime par les travailleuses qui ne détiennent pas de poste (aussi : pas pire, comme argument pour la rétention des nouveaux employés, tiens!). Cette revendication vise aussi à ce que 2 des 10 journées de responsabilités familiales soient rémunérées.

2) Améliorer certaines dispositions de l'article 23 (régimes d'assurance vie, maladie, salaire) afin de mieux soutenir les personnes salariées en période d'invalidité.

AUTREMENT DIT, on aimerait mieux recadrer les retours progressifs au travail et forcer l'employeur à payer pour les frais des nombreuses demandes de pièces justificatives qu'il exige.

3) Améliorer les dispositions de la convention collective en matière de santé et sécurité afin de mieux protéger les travailleuses / travailleurs et pour contrer la violence tant physique que psychologique.

Rappelons les ratés au niveau de l'accès aux ÉPI en début de crise sanitaire comme image relativement à la santé et sécurité. Les travail-

leuses ont d'ailleurs vécu pas mal d'impacts psychologiques découlant de cette même crise. De la violence subie dans les milieux de soins, des conditions de travail difficiles et de la surcharge. On en a vécu allègrement durant les dernières années. On revendique ainsi de meilleures dispositions sur le harcèlement psychologique et un partage d'information plus efficace entre le syndicat et l'employeur. Pour y arriver, nous croyons qu'il faut se donner des outils en prévention et conventionner le tout à même la prochaine convention collective. Il faut agir!

4) Mettre sur pied des comités locaux de travail paritaire sur l'environnement et le développement durable.

Heureusement, étant plutôt avant-gardistes dans Lanaudière, nous avons déjà un comité paritaire sur l'environnement, en plus du comité syndical de l'environnement

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob



Congés sans solde

Voici les modalités si vous souhaitez demander un congé sans solde.

Congé sans solde de moins de 4 semaines :

- ▶ Détenir au moins 1 an de service;
- ▶ Faire la demande 30 jours avant la date prévue du congé, en y précisant la durée du congé (l'employeur peut autoriser un départ avant le délai de 30 jours);
- ▶ Ce congé peut être divisé en 2 ou 4 périodes d'au moins une semaine;
- ▶ Les vacances sont considérées prioritaires avant d'accorder un congé sans solde;
- ▶ L'employeur peut la refuser si cette demande de congé engendre un bris de service;
- ▶ Ce congé ne peut être accordé qu'une seule fois par année.

Congé sans solde de plus de 4 semaines :

- ▶ Détenir au moins 5 ans de service;
- ▶ Être titulaire de poste;
- ▶ Ce congé ne peut être accordé qu'une seule fois aux 3 ans;
- ▶ Faire la demande 60 jours avant la

date prévue du congé, en y précisant la durée du congé (l'employeur peut autoriser un départ avant le délai de 60 jours);

- ▶ La durée ne peut excéder 52 semaines.

Congé partiel sans solde :

- ▶ Détenir 3 ans de service;
- ▶ Être titulaire de poste;
- ▶ Ce congé ne peut être accordé qu'une seule fois aux 3 ans;
- ▶ La durée est de 8 semaines minimum et de 52 semaines maximum;
- ▶ Vous devez demeurer au travail au moins 2 jours par semaine;
- ▶ Faire la demande 30 jours avant la date prévue du congé, en y précisant la durée du congé (l'employeur peut autoriser un départ avant le délai de 30 jours).

Pour chacune de ces demandes, vous devez remplir le formulaire à cet effet dans l'Intranet dans l'onglet Info RH - Rémunération et avantages sociaux – Formulaires – Formulaire de demande de congé CISSSL

Mélissa Lavergne,
Agente de griefs



L'ACTUALITÉ SYNDICALE



[Cliquez ici pour voir la dernière capsule d'actualité](#) de Simon, notre Président! Au menu : action à Laval pour l'équité salariale, offre patronale refusée, assouplissement du port du masque, sondage environnement, vaisselle jetable HPLG, élection à la banque militants et dossier chaud des fins de semaine PEM et ASSS.

Allègement du port du masque



La PCI a envoyé une note de service concernant l'allègement du port du masque dans CERTAINES conditions. [Lisez la note en cliquant ici](#). Il y a plusieurs incohérences et imprécisions qui en découlent. Sachez que votre syndicat est au fait de celles-ci. Nous vous reviendrons dès que nous aurons des clarifications.

Votre équipe Info-Mob

POSTULER

AFFICHAGE DE POSTE EN COURS

↻ Catégorie 2 ↻

Du 7 au 21 février 16h

SECTION

RAPPEL
EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 1^{er} mars pour l'horaire allant du 21 mai au 9 septembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 3 mars pour les périodes allant du 26 mars au 22 avril.

Prochain férié à demander : Vendredi Saint, 7 avril (F-10). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 3 mars.

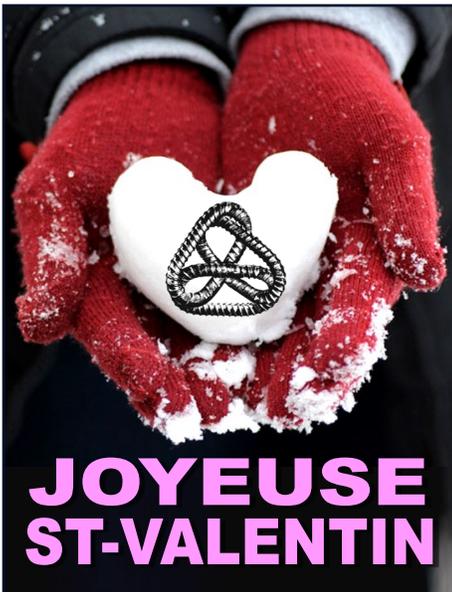
ACTIVITÉS PHYSIQUES

Pour promouvoir la santé globale, l'employeur rend accessible des activités physiques pour le personnel. [Vous pouvez y accéder en cliquant ici](#). Prenez note que la session se termine le 25 mars. Par ailleurs, il y a des frais à déboursier. À noter que ces activités peuvent avoir lieu sur votre milieu de travail.

FÉRIÉS AMENDÉS FÊTE NATIONALE

L'employeur a apporté un amendement au calendrier des congés fériés quant à la **Fête nationale** de la St-Jean-Baptiste. Pour les employés dont le service (ou centre d'activités) est fermé la fin de semaine et qui en conséquence ne travaillent pas le samedi, le congé férié sera le 23 juin plutôt que le 24. Si vous travaillez le samedi, pas de changement, la date du férié demeure inchangée.

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob



JOYEUSE ST-VALENTIN

De tout cœur avec vous

Laval
8 février 2023



Le cœur en berne

À notre époque, tout va vite. Très vite. Boulot, auto, dodo. Et pourtant... Il y a des moments où tout s'arrête. Une nouvelle. Un drame. Un choc. Un insondable gouffre émotif s'ouvre. Une déchirante impuissance nous assomme. Les lèvres privées des mots pour exprimer l'innommable. Et nous nous retrouvons collectivement glacés, le silence en travers de la gorge. Hier fut l'un de ces moments, avec le drame survenu dans une garderie à Laval et la mort de deux enfants. Nous avons toutes et tous verser des larmes hier. Et si c'était notre propre enfant?

Votre équipe syndicale tient à exprimer ses plus sincères condoléances aux familles et aux travailleuses bouleversées. Nos pensées sont aussi avec les blessés, qui continuent de lutter pour leur vie. Nous sommes de tout cœur avec vous.

Francis Boudreault,
Support Info-Mob



N'oubliez pas!
DE VOTER !!

ÉLECTION BANQUE DE MILITANTS CSN SURVEILLEZ VOS COURRIELS! VOTE ÉLECTRONIQUE DU 9 AU 16 FÉVRIER

**Vous n'avez pas reçu le courriel pour voter?
Écrivez-nous vite à elections@sttcisssl.org



Andréanne Bastien
Marie-Soleil Bélanger
Gabriel Lefebvre
Emmanuella Medelus
Marie Nadia Nelson
Jacques Paquette
Mélissa Poirier

Simon Prévost
Liette Rogers
Jacinthe Servant
Karine St-Arneault
Maxa-Stéphanie St-Pierre
Jean-Philippe Tremblay Côté
Laurier Villeneuve

CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA PRÉSENTATION DES CANDIDATS



FONDACTION

CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

TOURNÉE DE KIOSQUES

Votre équipe locale de Fondation tiendra prochainement une tournée de kiosques.

N'hésitez pas à venir les visiter pour obtenir plus d'infos! De bons conseils de coopération financière!

Dates pour le HPLG :

- ▶ 15 février, de 9h00 à 16h00;
- ▶ 16 février, de 7h00 à 14h00;
- ▶ 1^{er} mars, de 15h00 à 21h00;
- ▶ 7 mars, de 9h00 à 16h00;
- ▶ 8 mars, de 7h00 à 14h00;

▶ 21 mars, de 15h00 à 21h00.

Dates pour le CHDL :

- ▶ 2 mars, de 15h00 à 21h00;
- ▶ 15 mars, de 9h00 à 16h00;
- ▶ 16 mars, de 7h00 à 14h00;
- ▶ 22 mars, de 15h00 à 21h00;

Épargner à chaque paie, c'est payant

Cotisez à votre REER à Fondation à chacune de vos paies et obtenez 30%* de crédits d'impôt avantageux!

Exemple¹: **10\$** → **612\$**
Net estimé par paie aux 2 semaines Versé au REER par année

Pour adhérer à la retenue sur le salaire, il vous suffit de vous inscrire et votre employeur fait le reste!

Vous profitez immédiatement de vos crédits d'impôt et de votre déduction REER. Vous épargnez ainsi pour la retraite sans déséquilibrer votre budget.

Je m'inscris maintenant ▶ fondaction.com/rss

 **Fondation**
Donner du sens à l'argent.

Kiosque Fondation à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur

Mercredi le 15 février 2023 de 10h00 à 16h00 et

Jeudi le 16 février 2023 de 7h00 à 14h00

À la cafétéria

Numéro d'employeur : A-0270 CISSS de Lanaudière

¹Estimations selon les règles fiscales en vigueur au 1^{er} janvier 2023, sur la base d'un taux marginal d'impôt de 27,53% et de crédits d'impôt de 30%. Avant d'investir, pour plus d'information, notamment sur les frais, veuillez consulter le prospectus au fondaction.com/prospectus.
* applicables sur les 5 000 premiers dollars cotisés



notre réseau NOTRE RUCHE

DOUZE ANS À ATTENDRE LE PRINCE CHARMANT...

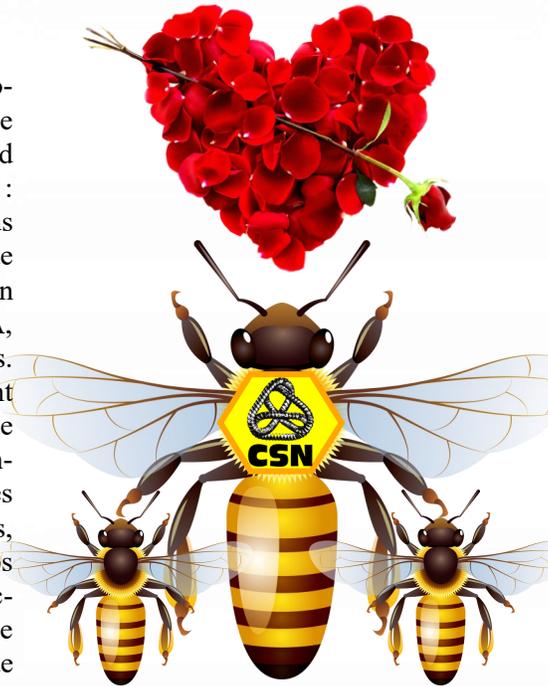
AA cherche l'Amour

La St-Valentin approche et les romantiques malchanceux le savent : le temps est long quand on attend l'amour! Les AA s'y connaissent : espérer jour après jour qu'on vous donne un peu d'amour, un peu de respect, ce qu'on mérite, ce qu'on vaut, bref, un juste salaire! Les AA, ce sont les agentes administratives. Oui, tous les titres d'emploi vivent de l'injustice salariale. Oui, tout le monde a ses propres enjeux, ses conditions inacceptables et ses luttes prioritaires. Les ouvriers spécialistes, les ASSS, la buanderie, etc. Et nos travailleuses et travailleurs des secteurs administratifs (catégorie 3) le savent : pour les cotes d'écoute de TVA, pour les reportages de LCN et donc dans les priorités du gouvernement, on passe toujours en dernier.

Aussi vieux que le IPAD

C'était en 2010. L'année de la sortie des premiers modèles de IPAD! Harper et Charest étaient premiers ministres! La FSSS-CSN déposait les plaintes sur les problèmes d'équité salariale de plusieurs titres d'emploi, donc les AA. C'était il y a 12 ans!

Certains ont eu un règlement dix ans plus tard. D'autres, comme les AA, attendent toujours. 12 ans! C'est long en tab... en ciboulot, pardon! Et ça démontre une chose : l'équité salariale n'est pas une lutte d'un seul titre d'emploi, c'est NOTRE lutte à tous et à toutes. Quand on attend 12 ans pour un #JusteSalaire, c'est pas juste un cas à part. Déjà, le gouvernement repousse toujours l'exercice de 2020. Le problème est plus profond : clairement, la loi sur l'équité salariale ne fonctionne pas! Elle doit être revue. Si d'autres partis s'y engagent, la CAQ s'y oppose. Il faut poursuivre la lutte, et plus solidairement que jamais. Heureusement...



La solution : NOUS!

Heureusement, il y a NOUS! Alors prenons le découragement pour le *saprer* aux vidanges! Car il y a la solidarité, la force de lutter ensemble et, plus que tout, la mobilisation, des actions à poser et du bruit à faire! Pour gagner, parfois, faut déranger!

Tant mieux car le 20 janvier, Hélène Melançon et Sonia Senez, vos militantes condition féminine, votre Prez Simon et moi-même avons parcouru Lanaudière pour dérouler la bannière pour l'équité devant plusieurs de nos installations! ([voyez la capsule ici!](#))

Tant mieux car le 26 janvier, nous avons participé à Laval à une grande action avec des syndicats de tout le Québec ([voir média](#)). Nous étions des centaines à réclamer justice pour les 30 000 camarades en attente, en plus d'un coup d'éclat au cocktail de financement de la CAQ en soirée! ([voyez la capsule en cliquant ici!](#)) J'y portais fier notre brassière bleue!

Tant mieux, enfin!, car vous passerez vous aussi à l'action très bientôt en portant votre super chandail rose! On vous avise sous peu pour la distribution! Tant que nous sommes unis, on avance, on avance, on...

Francis Boudreault,
Support Info-Mob



LAVAL

Cliquez vite si vous ne l'avez pas déjà commandé!

PROCUREZ-VOUS VOTRE CHANDAIL
#JUSTESALAIRE CSN